



Agde le 25 octobre 2018

---

**Procès-verbal du bureau du comité départemental du 16 octobre 2018 – entretien téléphonique et visio**

Le mardi 16 octobre à 18h30, les membres du bureau du comité départemental de rugby ont participé à un entretien téléphonique et visio

Présents :

TUGAS G	MONTAGNE M	LAGARDE JM	NOIROT JC
MOISSONNIER P	CLOT E	ARENAS P	PLANTEVIN L

Absents Excusés :

ARAZO JM	HOUOT T
----------	---------

Absents :

**Le président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :**

- Budget
- Le tournoi du Languedoc
- La gouvernance du CD34
- Les relations CD34/ligue
- Questions diverses

**Gouvernance du CD34 :**

Le président rappelle que la réunion du dernier CD du mois de septembre est nulle et non avenue en raison de l'absence de quorum, 9 élus présents sur 23.

A ce jour compte tenu de l'ensemble des démissions et des personnes non licenciées le nombre d'élus est de 18 soit un quorum maintenant à 9.

Aucune marge de manœuvre n'est possible donc une modification des statuts est proposée. Il serait opportun d'intégrer :

- Possibilité de donner un pouvoir à 1 élu
- D'écarter les élus qui ne viennent pas aux comités directeurs et/ou qui ne sont sur aucune action.
- Faire une élection partielle

Les électeurs étant les clubs, une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée.

La question se pose de savoir le fait de comment candidater : par liste ou en candidature individuelle

Au niveau du calendrier il faudrait modifier la date du CD du mois de décembre en l'avancant d'au moins 15 jours avant l'AG financière.

Autre question : une AG électorale peut-elle suivre l'AG financière.

La juriste de la ligue qui a son bureau à la MOT de Narbonne a été saisi par le président sur l'ensemble de ces points et nous sommes toujours dans l'attente de son retour d'information.

**Budget :**

Le président a pris l'attache du commissaire aux comptes, M Rodolphe Kaizac, de son entreprise afin d'obtenir quelques conseils. Ceux qui ont été prodigués sont :

- Faire valider un BP au prochain comité directeur
- Pour utiliser une partie de la réserve, faire valider cette démarche par le comité directeur puis par les clubs en AG. Il faudrait passer la « réserve » qui est sur le compte associatif sur un compte spécial ou bloquer par exemple 10 000 euros en provision.

A partir de cette année, les comptes du CD34 ne seront plus validés par un commissaire aux comptes car il n'y a aucune obligation FFR.

Le président propose que la comptabilité soit saisie gracieusement par une de ses salariées. Aujourd'hui il est tenu une trésorerie et non pas une comptabilité.



**Fédération Française de Rugby - Ligue Occitanie**  
**Comité départemental de**  
**Rugby de l'Hérault**  
Maison Départementale des Sports  
Zac Pierresvives – 66 Esplanade de l'égalité  
BP 7250 - 34086 Montpellier Cedex 4



La ligue avait annoncé qu'elle fournirait un logiciel à tous les CD mais il n'y a aucune autre information depuis cette annonce.

Concernant la formation 17 500 euros devraient être perçus alors que réellement le montant s'élève à 9 560 euros. Le trésorier a effectué 20 factures à ce jour soit 20 clubs à jour du paiement des inscriptions.

**Relations avec la ligue :**

P Moissonnier évoque des propos qui lui ont été tenus et qui sont loin d'être élogieuses à l'encontre des membres du CD34, à savoir :

- Que l'on ne fait pas grand-chose
- Que nous sommes le vilain petit canard
- Que nous sommes loin de faire les actions du CD46
- Que l'on devrait recruter 5 ou 6 services civiques en utilisant notre réserve
- ...

L'ensemble des membres du bureau ont effectivement se sentent opprésés par les demandes multiples de la ligue et/ou ont des retours négatifs a priori colportés par des collègues de la ligue.

S'agit-il d'une question de personnes, de rivalités... ???

Afin de poser cela il est proposé de rencontrer A Doucet, M Santa et R Bes.

Le président tient à indiquer que le cas du CD46 est une exception en Occitanie voire en France. Il bénéficie de 6 employés 1<sup>ère</sup> génération FFR donc financés par cette dernière et son président qui est entrepreneur arrive à utiliser au maximum son réseau professionnel.

JM Lagarde précise qu'il est allé voir différents sites de comités départementaux et que le CD34 n'a pas à rougir, mais que bien au contraire nous faisons beaucoup d'actions mais que l'on ne les « vend pas ».

Aujourd'hui beaucoup font de la communication mais cette dernière doit-elle être une coquille vide ?

**Divers :**

- néant.

L'ordre du jour étant épuisé le Président adresse ses remerciements à l'ensemble de l'équipe et clôture la séance à 19h45.

Le Président

Le secrétaire général

Gérard TUGAS

Myriam Montagné